

## Service DOS

Dossier suivi par  
Christelle Viaud  
Téléphone  
03.84.87.27.34  
Fax  
03.84.87.27.04  
mél.  
ce.dos.ia39  
@ac-besancon.fr

335, Rue Ragmey  
BP 602  
39021 Lons-le-Saunier  
Cedex

## Plateforme moyens collèges

Dossier suivi par  
Jacqueline Poete  
Téléphone  
03 81 65 73 89  
Fax  
03 81 65 47 95  
mél.  
ce.plateforme.colleges39  
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Le recteur et par délégation,  
Le directeur académique des services de  
l'éducation nationale, directeur des services  
départementaux de l'éducation nationale du  
Jura,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983  
complétant la Loi n°83-3 du 7 janvier 1983  
relative à la répartition des compétences  
entre les communes, les départements, les  
régions et l'Etat

Vu le décret n°85-348 du 20 mars 1985  
relatif à la rentrée en vigueur du transfert de  
compétence en matière d'enseignement

Vu l'avis du comité technique spécial  
départemental en date du 22 mars 2012

Lons le Saunier, le 5 juillet 2012

### ARRETE MODIFICATIF

#### Article 1 :

La disposition suivante :

– suppression du poste de professeur des écoles affecté à la Segpa du collège  
Jules Grévy de Poligny

portée à l'article 1 de l'arrêté départemental du 22 mars 2012 relatif aux  
créations/suppressions de postes d'enseignants dans les collèges et Segpa du  
Jura est retirée.

#### Article 2 :

L'article 6 de l'arrêté départemental du 22 mars 2012 relatif aux  
créations/suppressions de postes d'enseignants dans les collèges et Segpa du  
Jura est abrogé.

Le recteur,  
et par délégation,  
Le directeur académique,

Jean-Marc MILVILLE